

VILLE DE FRIBOURG, CERTIFIÉE EQUAL-SALARY POUR LA 5^E FOIS

Vevey, le 3 décembre 2021 – La Fondation EQUAL-SALARY est heureuse d'annoncer que **la Ville de Fribourg** a obtenu la certification EQUAL-SALARY, synonyme d'excellence en matière d'égalité salariale pour la 5^{ème} fois. Pionnière dans le mouvement de l'égalité salariale, la Ville de Fribourg avait obtenu sa première certification EQUAL-SALARY en 2009 déjà. Après avoir passé avec succès l'analyse statistique de ses salaires, Ville de Fribourg s'est soumise à l'audit interne confié à SGS et a prouvé qu'elle pratiquait l'égalité salariale entre les femmes et les hommes.

« La Ville de Fribourg est la première entité du secteur public à avoir participé au projet EQUAL-SALARY et son engagement à travers le temps est exemplaire. Le secteur public a un rôle clé à jouer dans la promotion de l'égalité salariale. La certification EQUAL-SALARY permet de passer à l'action concrètement dans le cadre de la Charte sur l'égalité salariale dans le secteur public de la Confédération Suisse pour que l'égalité salariale devienne enfin réalité. » commentait **Noémie Storbeck**, co-CEO de la Fondation EQUAL-SALARY

« Certifiée EQUAL SALARY depuis 2009 déjà, la Ville de Fribourg se réjouit de poursuivre son engagement en faveur de l'égalité salariale, un sujet qui figure parmi les priorités de la politique du personnel de notre commune. Le label EQUAL SALARY s'inscrit pleinement dans la culture d'entreprise de notre commune.», ajoute **Thierry Steiert**, Syndic de la Ville de Fribourg.

L'égalité salariale en pratique...

Alors que la plupart des entreprises affirment payer les femmes et les hommes équitablement, l'écart salarial est toujours proche de 23% à un niveau mondial, atteignant en moyenne 16,2% en Europe¹. En Suisse, l'écart salarial se monte à 19,6 %².

...et en particulier dans le secteur public :

En Suisse, 17 cantons, 120 communes, 67 entreprises parapubliques et la Confédération ont confirmé leur engagement en faveur de l'égalité salariale en signant la Charte sur l'égalité salariale dans le secteur public. La certification EQUAL-SALARY est un moyen de prouver la mise en application de cette charte au travers d'une action concrète.

A propos de la Fondation EQUAL-SALARY

EQUAL-SALARY est une fondation à but non-lucratif établie depuis 2010. Elle est l'unique procédure de certification basée sur une méthodologie transparente et robuste à se concentrer sur l'égalité salariale entre les femmes et les hommes. Le développement de la certification EQUAL-SALARY a été soutenue financièrement par le Bureau fédéral de l'égalité (BFEG) et sa méthodologie a été utilisée comme référence dans un arrêté du Tribunal Fédéral Suisse. Elle est la seule certification pour l'égalité salariale reconnue par la Commission Européenne dans un rapport sur l'écart salarial. EQUAL-SALARY est membre d'EPIC - Coalition Internationale pour l'Égalité Salariale et du Pacte Mondial des Nations Unies.

A date, la Fondation EQUAL-SALARY a complété plus de 90 procédures de certification à travers le monde. Plusieurs entreprises certifiées ont renouvelé leur engagement, démontrant ainsi une forte volonté de promouvoir la justice, renforçant la confiance et le respect de leurs employé-e-s.

¹ Source: eurostat Juin 2018, basé sur les données de 2016

² Source : BFEG/OFS Janvier 2019, données 2016

EQUAL PAY IS A BASIC HUMAN RIGHT. LEAD BY EXAMPLE.

En tant qu'employeur EQUAL-SALARY, une organisation est en excellente position pour attirer et retenir les talents et pour prouver qu'elle respecte les règles de bonne gouvernance.

Le processus de certification EQUAL-SALARY, symbole d'excellence

Comparable à un ISO pour les salaires, le processus de certification inclut deux phases. Premièrement, des experts mandatés par EQUAL-SALARY réalisent une analyse des données salariales basée sur une méthodologie développée en collaboration avec l'Université de Genève.

Deuxièmement, si les résultats de l'analyse montrent un écart salarial moyen en-dessous de 5%, un audit est réalisé par PwC, notre partenaire d'audit principal. Durant cette phase, en s'appuyant sur le référentiel EQUAL-SALARY, PwC évalue l'engagement de la direction générale pour l'égalité salariale et l'implémentation de processus de Ressources Humaines permettant notamment d'éviter les biais de genre. Afin d'être totalement inclusif, un sondage auprès des employé-e-s de l'entreprise et des interviews individuels complètent la procédure. Seules les entreprises ayant rempli toutes les exigences de la procédure reçoivent la certification EQUAL-SALARY, synonyme d'excellence dans le domaine de l'égalité salariale.

La certification EQUAL-SALARY permet aux entreprises de vérifier et de communiquer qu'elles paient les femmes et les hommes de manière équitable. C'est une solution pratique et scientifique pour atteindre la transparence tout en préservant la confidentialité.

Contact presse

EQUAL-SALARY

noemie.storbeck@equalsalary.com

M +41 76 382 29 85